

Policy paper

Janvier 2026



Budget de l'Etat de 2025

Ridha Chkoundali



Publié avec le soutien de Savoirs éco, projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France qui vise à appuyer les Structures Productrices de Savoirs à vocation Économique (SPSE) en Tunisie.





La présente contribution montre en définitive que la quasi-totalité des indicateurs économiques et financiers confirment la persistance de difficultés économiques depuis la crise du Covid 19. Ce travail met l'accent sur l'urgence de saisir l'occasion de la préparation en 2025 du plan 2026-2030, pour réussir une planification stratégique rigoureuse, à même de mettre la Tunisie sur les voies de la « nouvelle prospérité » et en tirant les leçons du passé



Sommaire

Introduction

Fragilité de l'économie tunisienne Post-Covid 19

Urgence d'une planification stratégique

Conclusion

Introduction

En octobre 2022, la Tunisie a obtenu l'accord technique des experts du Fonds monétaire international (FMI), ouvrant la voie à un prêt potentiel de 1,9 milliard de dollars dans le cadre du mécanisme élargi de crédit. Ce soutien visait à permettre au gouvernement tunisien de mobiliser des financements extérieurs supplémentaires et de renforcer sa marge de manoeuvre budgétaire. Cependant, le rejet catégorique par le président de la République des conditions associées à cet accord, perçues comme une atteinte à la souveraineté nationale, a contraint le gouvernement à réévaluer en profondeur sa stratégie de financement. Ce contexte a marqué le point de départ d'une orientation vers une politique de «compter sur soi» (PCS).

Cette politique s'est traduite par la mobilisation accrue des recettes fiscales, un recours intensifié à l'emprunt intérieur – soit sur le marché monétaire (via les banques et la Banque centrale), soit sur le marché financier (à travers des bons du Trésor ou des sukuks) – et une réduction des importations. Ces mesures visaient à contenir le déficit commercial et le déficit de la balance des paiements tout en renforçant les réserves en devises. Toutefois, bien que la politique de «compter sur soi» ait été adoptée en 2023, ses limites sont rapidement apparues. En ciblant des importations essentielles à la production, telles que les matières premières et les demi produits, ces mesures ont entraîné en définitive un ralentissement de l'activité économique, affaibli les recettes fiscales et compromis les bases mêmes de cette politique.

En 2024, la préparation du budget de l'Etat a été confrontée aux mêmes défis. Le gouvernement, tout en entretenant une ambiguïté sur un éventuel retour aux négociations avec le FMI, a inscrit dans ses prévisions une part significative de financements extérieurs, sans préciser leurs sources. Cette posture intermédiaire reflétait une incertitude persistante, malgré des indicateurs financiers internes et externes qui semblaient justifier une reprise des discussions.

Cependant, l'insistance du président sur une rupture totale avec le FMI et avec les institutions internationales ou partenaires étrangers conditionnant leur soutien à un tel accord, a contraint le gouvernement à recourir une fois de plus à des mécanismes non conventionnels. Ces derniers incluent notamment un emprunt direct de 7 milliards de dinars auprès de la Banque centrale et un recours intensifié au marché intérieur, combinés à une politique d'austérité maintenue sur les importations.

Cette stratégie a permis d'atteindre certains objectifs financiers, tels que le rétablissement des équilibres internes et externes, ainsi que le remboursement de la dette extérieure. Ces résultats ont été salués par plusieurs institutions internationales, notamment les agences de notation souveraine, qui ont amélioré leur évaluation de l'économie tunisienne. Cependant, la facture économique de cette stratégie a été lourde. En 2023, la croissance économique est restée faible, l'inflation et le chômage élevés. Ces conditions ont alimenté un phénomène de stagflation, caractérisé par un ralentissement économique persistant et une inflation importante, affaiblissant les recettes fiscales de l'État et remettant en question la viabilité même de la PCS.

Cet article analyse la mise en oeuvre de cette politique en explorant ses différentes phases. L'étude s'intéresse à la capacité du gouvernement à inscrire cette politique dans le cadre des lois de finances et du budget de l'État pour 2025, tout en identifiant les obstacles susceptibles d'empêcher l'atteinte des objectifs fixés, notamment en matière de croissance économique.

1. La politique du « Compter sur soi » entre vision globale et perspective restreinte

La PCS, est communément définie comme la capacité d'un État à répondre à ses besoins en limitant sa dépendance aux ressources extérieures ou aux importations. Elle se traduit également par une volonté de réduire la consommation de biens, services et ressources étrangers, tout en mobilisant les capacités locales pour favoriser la croissance économique.

Les partisans de cette approche soutiennent qu'en minimisant la dépendance vis-à-vis des acteurs extérieurs, un pays peut mieux protéger son économie des chocs externes. Dans un contexte de crises économiques mondiales, de conflits géopolitiques ou d'instabilité des prix internationaux des matières premières, un pays autosuffisant est mieux préparé à maintenir la stabilité de ses chaînes d'approvisionnement et de ses marchés, ce qui lui permet de préserver son équilibre et le bien-être de sa population. Ce concept est souvent étroitement lié à la souveraineté nationale et à la préservation de l'identité culturelle, offrant aux États une capacité renforcée à protéger leurs ressources, industries et politiques tout en préservant leurs valeurs fondamentales.

En Tunisie, la PCS, telle qu'elle est mise en oeuvre dans les politiques budgétaires et financières repose sur trois axes principaux :

- Mobilisation des ressources propres : cela inclut les recettes fiscales et non fiscales, notamment les fonds issus des règlements pénaux et de la récupération des avoirs détournés.
- Réduction des emprunts extérieurs, avec un recours accru aux emprunts intérieurs via le marché monétaire interne, qu'ils proviennent de la Banque centrale, des banques commerciales ou du marché obligataire local.
- Rationalisation des importations, afin de réduire les déséquilibres financiers extérieurs de la balance commerciale et de paiements.

Bien que cette approche de la PCS permette d'équilibrer les finances publiques et la balance extérieure à court terme, elle comporte des limites et des risques. Une mise en oeuvre stricte de cette approche pourrait entraver la croissance économique, et par conséquent affaiblir les recettes fiscales.

Or la PCS, au sens large, ne signifie pas nécessairement un rejet des emprunts extérieurs au profit des financements locaux. Le recours au FMI ne constitue pas une soumission à ses exigences ni une atteinte à la souveraineté nationale, si les États utilisent efficacement ces ressources et négocient des politiques économiques favorables.

À l'inverse, une dépendance excessive aux emprunts nationaux, notamment auprès des banques locales, peut affaiblir ces dernières en détournant leurs capacités de financement des projets privés vers l'État, ce qui freine l'investissement privé et limite la croissance. En fait, lorsque les emprunts extérieurs sont orientés vers des projets productifs, leur rendement peut dépasser leur coût, permettant une croissance économique supérieure au taux d'intérêt. Cela exige une gouvernance rigoureuse pour diriger ces financements vers des investissements stratégiques, plutôt que de les affecter à des dépenses courantes.

Par contre, les emprunts directs auprès de la Banque centrale ne peuvent pas être considérés comme un instrument fiable de la PCS, lorsque ces fonds sont alloués à des dépenses de consommation.

Ce type de financement ne devient bénéfique que s'il est investi dans des secteurs productifs, susceptibles d'accroître la croissance et par conséquent les recettes fiscales.

Une vision globale de la PCS dépasse en fait cette approche purement financière. Elle englobe des dimensions stratégiques telles que le développement de l'agriculture pour garantir la sécurité alimentaire, la transition énergétique, en misant sur les énergies renouvelables pour renforcer l'indépendance énergétique, l'amélioration des transferts de la diaspora pour mieux stabiliser la monnaie nationale et maîtriser

l'inflation, l'intégration de l'économie parallèle dans les circuits formels pour récupérer les devises et stimuler l'investissement et surtout la promotion de l'investissement privé comme levier de création de richesse et de croissance.

Ce cadre élargi de la mise en œuvre de la PCS, met l'accent sur la résilience économique à long terme, en s'appuyant sur une gouvernance proactive et une exploitation stratégique des ressources nationales pour construire une économie inclusive et durable.

2. La politique du « compter sur soi » dans le Budget de l'État de 2023

En octobre 2022, les experts du Fonds Monétaire International (FMI) ont conclu un accord avec les autorités tunisiennes portant sur un programme de 48 mois d'un montant de 1,9 milliard de dollars américains. Cet accord permet aux autorités tunisiennes d'accéder à d'autres sources de financement extérieur qui, pour être validées, nécessitent l'approbation du FMI. C'est cet accord technique, négocié avec les experts du FMI, qui a tracé les grandes lignes du schéma de financement du budget de l'État pour l'année 2023, incluant une première tranche de 1 391 millions de dinars.

Cependant, après la conclusion de cet accord, le président de la République a exprimé une forte réticence concernant les conditions imposées par le FMI. Il a également appelé les agences de notation à « réviser leurs mécanismes de fonctionnement ». Ce discours s'est progressivement transformé en une revendication de souveraineté nationale, mettant en avant l'indépendance des décisions économiques et financières de la Tunisie et rejetant l'endettement extérieur auprès du FMI et d'autres créanciers internationaux.

Dès lors, le discours officiel des autorités tunisiennes s'est articulé autour de la nécessité d'une PCS pour définir les politiques économiques et sociales du pays.

Ce changement de discours a eu un impact notable sur la capacité de l'État à mobiliser les ressources extérieures inscrites dans le budget de 2023, un budget qui se voulait résolument expansionniste. En effet, ce budget a été augmenté de 10,7 milliards de dinars, un montant inédit depuis l'indépendance, même en période de crise aiguë, comme celle de la pandémie de la COVID-19. À titre de comparaison, lors de la pandémie le gouvernement n'avait pas osé augmenter le budget de plus de 6,4 milliards de dinars, malgré le lourd fardeau social et économique imposé à l'État. Bien qu'il ait été prévu que la Tunisie puisse s'appuyer sur un accord avec le FMI et qu'une première tranche de financement soit allouée, le pays n'a pu mobiliser que 5,8 milliards de dinars sur les 14,9 milliards de dinars initialement prévus pour le financement par emprunt extérieur.

Ce manque de financement a eu des conséquences importantes : l'économie tunisienne n'a enregistré aucune croissance en 2023, malgré une prévision initiale de 1,8 % de croissance dans le cadre du budget de l'État. L'inflation a également augmenté, passant de 8,3 % en 2022 à plus de 10 % en 2023.

De plus, la PCS, loin de se concrétiser, a entraîné une hausse de l'endettement extérieur, qui a crû de 3,2 milliards de dinars, passant de 7,4 milliards de dinars en 2022 à 10,6 milliards en 2023, contribuant à l'augmentation de la dette publique de 12,4 milliards de dinars, passant de 114,8 milliards de dinars en 2022 à 127,2 milliards de dinars en 2023. Les résultats de cette politique budgétaire expansionniste – qui a abouti à un déficit budgétaire historique de 12,2 milliards de dinars en 2023, soit une augmentation de 3,7 milliards de dinars par rapport à 2022- et devant l'incapacité à mobiliser le financement extérieur programmé, illustre la contradiction entre le discours sur le « Compter sur Soi » et l'évolution croissante de la dette publique. Bien que la Tunisie ait réussi à honorer l'intégralité de ses dettes extérieures en 2023, cela s'est fait

au détriment de l'approvisionnement du marché local en produits essentiels, en produits semi-finis et en matières premières importés nécessaires à la production qui ont régressé de -7,3 % en 2023 contre une hausse de 31,6 % en 2022. Cela a conduit à une réduction du déficit commercial, qui est passé de 25,2 milliards de dinars en 2022 à 17 milliards de dinars en 2023, malgré une croissance non significative des exportations, qui ont augmenté de seulement 7,9 %, contre 23,4 % en 2022.

L'orientation vers le « compter sur soi » a engendré d'importants défis pour accéder à des financements extérieurs, notamment après l'échec des négociations avec le FMI.

3. Le Budget de l'État pour 2024 et les incertitudes entourant la politique de « compter sur soi »

Pour la deuxième année consécutive, l'Etat a considérablement augmenté son budget, cette fois-ci de 6,7 milliards de dinars en 2024 par rapport de 2023. L'ensemble de ces augmentations budgétaires, depuis le début de la mise en oeuvre de la PCS en 2023, ont atteint un total de 17,4 milliards de dinars, dépassant ainsi le budget de l'Etat à la veille de la révolution puisque celui-ci était de 16.7 milliards de dinars en 2010. Cependant, contrairement à l'esprit même de la PCS, le financement du budget de l'Etat en 2024 repose principalement sur un endettement extérieur accru de 16,5 milliards de dinars, avec une augmentation de celui-ci de 5,9 milliards de dinars par rapport au budget de l'Etat de 2023.

Toutefois, parmi les 14,5 milliards de dinars prévus comme appui budgétaire extérieur en 2024, 10,3 milliards de dinars n'avaient pas de sources clairement identifiées, soulignant une faiblesse structurelle dans la mobilisation des ressources étrangères.

Cette situation n'est pas nouvelle : elle reflète les difficultés rencontrées dans les budgets des exercices précédents (2022 et 2023), qui reposaient également sur des hypothèses de financement conditionnées par un accord non conclu avec le FMI. Bien que le gouvernement affirme poursuivre une stratégie de « compter sur soi », plusieurs réformes budgétaires adoptées dans la loi de finances 2024

s'inscrivent dans la continuité des engagements pris dans le cadre du programme économique validé par les experts du FMI en octobre 2022, parmi lesquels, on trouve la réduction du ratio des salaires dans le PIB à 13,5 %, rendue possible par le gel des recrutements dans le secteur public et la rationalisation des postes vacants. Le principal point de friction avec le FMI concerne la réforme des subventions en raison de ses répercussions sociales de sorte que le gouvernement a maintenu une enveloppe similaire à celle de l'année précédente (11,3 milliards de dinars), rendu possible grâce notamment à un prix mondial du pétrole inférieur aux prévisions du budget de l'Etat (81 dollars le baril).

Malgré une évolution modérée du prix international du Brent et des produits de base, la PCS n'a pas permis de mettre en oeuvre pleinement le budget de l'État pour 2024. Les restrictions sur les importations de matières premières et de produits semi-finis nécessaires à la production ont eu un effet négatif sur la croissance économique. En conséquence, le ministère des Finances a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour 2024, passant de 2,1 % (hypothèse initiale) à 1,6 % (prévision FMI). Ce ralentissement a affaibli les recettes fiscales, avec un manque à gagner estimé à 1,9 milliard de dinars, remettant en cause la viabilité même de la PCS.

L'incapacité à attirer le financement extérieur engagé dans le budget de l'Etat de 2024, a conduit le gouvernement à recourir massivement à l'endettement intérieur. En effet, sur un montant prévu de 16,5 milliards de dinars d'emprunt extérieur, le gouvernement n'a pu mobiliser qu'environ 5 milliards de dinars. Pour pallier le déficit de financement du budget de l'Etat, les prévisions d'emprunt intérieur ont été révisées à la hausse, passant de 11,7 milliards de dinars à 23,2 milliards de dinars, soit une augmentation de 11,5 milliards de dinars.

GLOBAL INSTITUTE FOR TRANSITIONS

INSTITUT POUR LES TRANSITIONS

Ecart	Prévisions 2024	Loi des finances 2024	
- 1.9	42.2	44.1	Recettes fiscales
+ 11.5	23.2	11.7	Emprunt intérieur
- 11.5	5.0	16.5	Emprunt extérieur
- 0.3	0.2	0.5	Autres ressources
- 2.2	75.7	77.9	Budget de l'Etat
- 1.2	22.5	23.2	Masse salariale
+ 1.0	13,4	12.4	Service de la dette intérieure
- 0.7	11.6	12.3	Service de la dette extérieure
- 1.3	11.6	12.9	Autres dépenses

Source loi des finances 2024

En outre, sur les 14.5 milliards de dinars d'appui budgétaire extérieur, seulement 1.5 milliards de dinars ont été effectivement débloqués par la Banque africaine d'import-export, 220 millions de dinars par la Banque mondiale et 169 millions de dinars par l'Italie. Les emprunts prévus auprès de l'Arabie saoudite (1594 millions de dinars) et de l'Algérie (965 millions de dinars) n'ont pas pu être mobilisés, illustrant une fois de plus les limites de la PCS.

Ecart	Prévisions 2024	Loi des finances 2024	
- 63	59	122	Fonds Monétaire Arabe
+ 2	220	218	Banque Mondiale
+ 76	76	0	Banque Africaine de Développement
+ 267	1 531	1 264	Banque Africaine d'Import- Export
- 1 594	0	1 594	Arabie Saoudite
- 965	0	965	Algérie
+ 169	169	0	Italie
- 10 307	0	10 307	Autres emprunts extérieurs
- 12 415	2 055	14 470	Total Appuis budgétaires

Source : Loi des finances 2024

En résumé, la loi des finances 2024 oscille entre une volonté de souveraineté économique et une dépendance accrue aux emprunts.

4. La politique du « compter sur soi », un choix annoncé dans le budget de l'État de 2025

La loi des finances pour l'année 2025 repose sur des orientations majeures, notamment une politique de stabilisation ciblant les salaires et les dépenses de fonctionnement, une stratégie dite de « compter sur soi » visant à réduire les emprunts extérieurs, et le maintien d'un « Etat social ». La réduction des salaires dans le PIB, soutenue par un gel des recrutements dans la fonction publique, constitue un élément essentiel de cette politique. Parallèlement, l'amélioration des ressources propres de l'État, grâce à une mobilisation accrue des recettes fiscales et une lutte contre l'évasion fiscale, ainsi que le recours à l'emprunt intérieur pour financer le déficit budgétaire, constituent les deux piliers de la PCS.

Cependant, cette vision se heurte à une contradiction majeure : la réduction de la masse salariale en pourcentage du PIB, exigée par le FMI dans ses négociations avec la Tunisie, intervient dans un budget qui ne prévoit aucun financement de cette institution internationale.

Cette loi de finances semble davantage conçue comme un exercice comptable pour répondre aux besoins de financement de l'État, plutôt que comme un instrument de relance économique. Elle ne contient en effet que peu de mesures incitant à l'investissement ou à la création d'emplois. De surcroît, en mobilisant principalement la liquidité monétaire au profit des dépenses publiques, elle limite les ressources disponibles pour les investissements privés, ce qui risque de ralentir davantage la croissance économique.

En fait, le budget de l'Etat de 2025 repose sur une hypothèse de croissance économique de 3.2%, jugée particulièrement optimiste au regard des prévisions du FMI et de la Banque mondiale, qui estiment respectivement cette croissance à 1.6 % et 2.1 % pour 2025. Si ce taux de 3.2 % n'est pas atteint, il en résultera une diminution des recettes fiscales et un recours accru aux emprunts, compromettant ainsi la PCS. En effet, certaines mesures fiscales et financières engagées dans la loi de finances de 2025 au détriment du secteur privé rendent difficile l'atteinte de cet objectif.

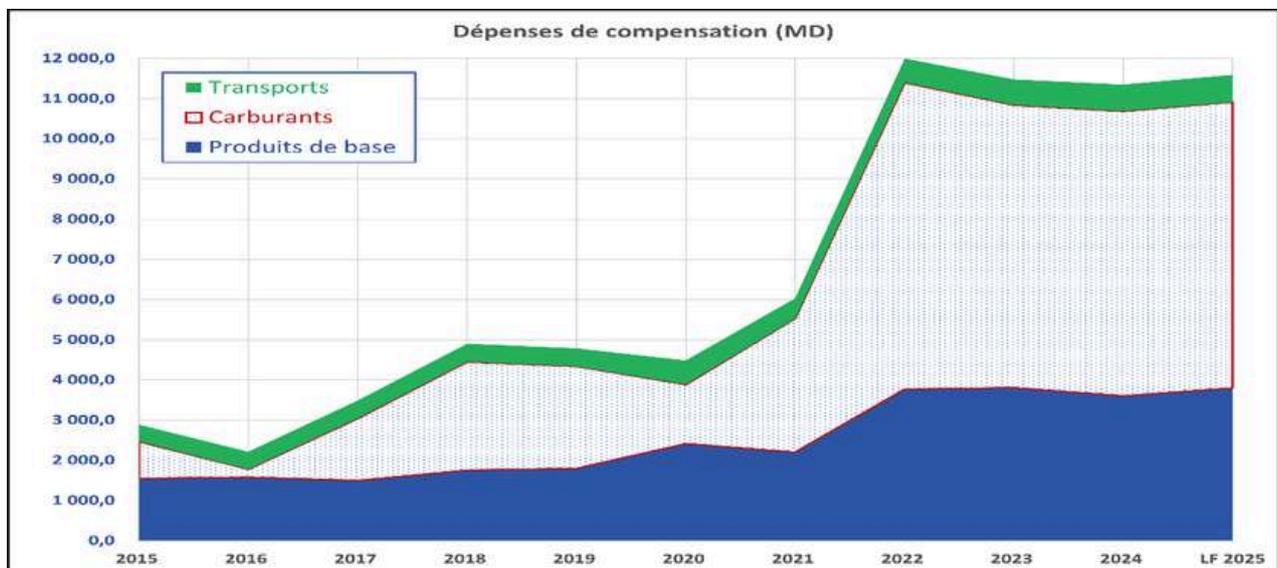
Parmi ces mesures, le relèvement de l'impôt sur les bénéfices des entreprises de 15% à 20 % pour les sociétés non financières et à 40 % pour les institutions financières. Une contribution exceptionnelle de 2 % est également instaurée pour les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 20 millions de dinars en 2023. Toutefois, des mesures spécifiques sont prévues pour les promoteurs immobiliers, notamment un taux réduit de TVA de 7 % pour les biens immobiliers d'une valeur inférieure à 400 000 dinars.

Le recours à un financement direct auprès de la Banque centrale de Tunisie, pour un montant de 7 milliards de dinars identique à celui

Les dépenses de compensation

Depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022, les dépenses de compensation ont presque doublé par rapport à leur niveau en 2021, dépassant le montant de 11 milliards de dinars par an (Voir Graphique 10). Cette montée des dépenses de compensation constitue l'un des facteurs majeurs de la persistance du déficit budgétaire à des niveaux élevés. La loi des finances de 2025 prévoit des dépenses de compensation de l'ordre de 11,6 milliards de dinars, 4 fois plus que le montant dépensé en 2015 et dont 7,1 milliards de dinars sont dédiés aux dépenses en carburants.

Graphique 10 : Les dépenses de compensation

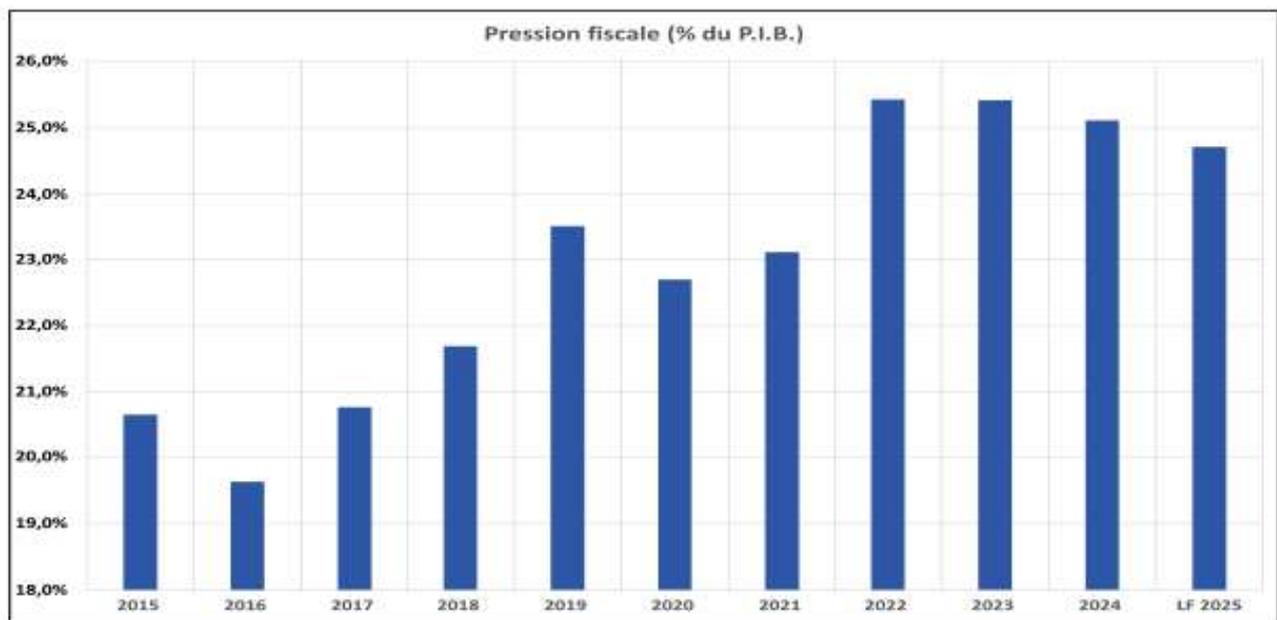


Source : Ministère des finances (LDF 2025)

La pression fiscale

La loi des finances de 2025 annonce un taux de pression fiscale de 24,7%, en baisse par rapport à celui de 2024 (25,1%). Cette tendance baissière se poursuit depuis 2022, où le taux de pression fiscale était de l'ordre 25,4% (Voir Graphique 11). Malgré ces efforts de la part des pouvoirs publics, de tels niveaux de pression fiscale demeurent surdimensionnés par rapport à la taille de l'économie tunisienne qui est connue pour avoir le taux de pression fiscale le plus élevé en Afrique, avoisinant celui de certains pays de l'OCDE. Des niveaux élevés de pression fiscale peuvent avoir des effets désincitatifs sur l'investissement et entraîner progressivement l'économie officielle dans l'informalité. Faut-il rappeler que les taux de pression fiscale en 2015 et en 2016 étaient de l'ordre de 20% (Voir Graphique 11).

Graphique 11 Pression fiscale (% du PIB)

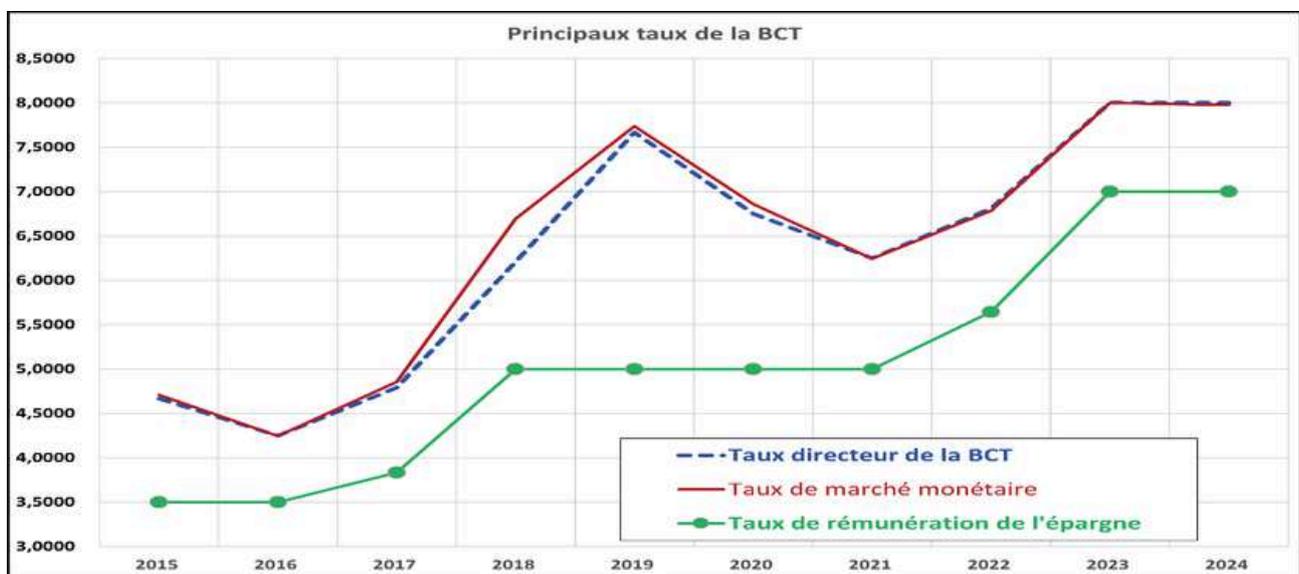


Source : Ministère des finances (LDF 2025)

La politique monétaire

Depuis 2022, la BCT a opté pour une politique monétaire restrictive pour faire obstacle aux tensions inflationnistes, comme c'était le cas dans plusieurs économies de par le monde. Le taux directeur a été maintenu au niveau de 8% en 2023 et en 2024 (Voir Graphique 12). La chute de l'inflation constatée en 2024 a enclenché un vif débat sur la pertinence de la poursuite d'une politique monétaire restrictive et du maintien du taux directeur à un niveau élevé. La position de la BCT était claire ; tant qu'il n'y a pas de signes tangibles d'une baisse durable de l'inflation à l'échelle mondiale et au niveau national, une telle politique sera maintenue. La décision de baisser le taux directeur de 50 points de base pour le fixer à 7,5% a été, enfin, décidée lors de la réunion du Conseil d'administration du 26 mars 2025. Selon la BCT, cette décision reflète l'engagement de la BCT en faveur de la stabilité des prix tout en soutenant la croissance. La politique monétaire sera ainsi tributaire de la trajectoire future de l'inflation qui demeure entourée de plusieurs risques haussiers.

Graphique 12 : Principaux taux de la BCT



Source : Banque Centrale de Tunisie (BCT)

Urgence d'une planification stratégique

Les indicateurs économiques et financiers de 2024 analysés ci-haut, reflètent une certaine fragilité de l'économie tunisienne. Une fragilité qui s'est accentuée après la crise du Covid-19. Malgré tous les efforts des pouvoirs publics pour soutenir la résilience de l'économie tunisienne, il est clair que la « panne de croissance » de notre économie est loin d'être dépassée. Les mesures de relance conjoncturelle s'avèrent insuffisantes, voire inefficaces. Plus que jamais, l'économie tunisienne a besoin d'une feuille de route simple et claire pour les années à venir. C'est une question d'une urgence cruciale pour que la Tunisie ne rate pas les chemins de la prospérité et ne subisse pas des coûts supplémentaires inhérents à sa fragilité.

Depuis son indépendance, la Tunisie dispose d'une solide tradition de planification. Différents plans de développement ont tenté de tracer des trajectoires pour le développement du pays. De tels plans ont été, certes, entachés de plusieurs limites. Mais il est clair, qu'il vaut mieux avoir une feuille de route perfectible que de livrer le sort du pays à l'inconnu, en laissant les décideurs naviguer à vue dans le brouillard.

Après 2011, les différents gouvernements ont eu d'énormes difficultés pour mettre en place des plans de développement. Entre 2011 et 2015, il y a eu une absence totale de planification. Seuls deux plans ont été élaborés depuis 2011 : le plan quinquennal 2016-2020 et le plan triennal 2023-2025. Les résultats de ces deux expériences sont très mitigés. Tout d'abord, il est à constater l'absence de continuité entre les deux plans. Ensuite, les interférences politiques ont réduit la pertinence et l'efficacité de tels plans.

En particulier, le plan de développement 2023-2025 s'est inscrit dans le cadre d'une vision appelée « Vision Tunisie 2035 ». Ce plan de trois ans se présente comme la première phase d'un processus de planification à l'horizon 2035.

« La vision Tunisie 2035 » figure sur le site web du Ministère de l'Économie et de la Planification mais toujours sous forme d'une version préliminaire[8]. Le projet du plan a été curieusement approuvé deux fois par le conseil des ministres ; Une première fois le 27 décembre 2022, puis une seconde fois le 09 mars 2024. De plus ce plan n'a jamais été soumis à l'approbation des deux chambres du parlement. Des dysfonctionnements qui ne peuvent que refléter une sorte d'hésitation et de flottement lors de l'élaboration et l'exécution de ce plan.

Lors du Conseil ministériel du 14 avril 2025, il y a eu le lancement de la préparation du plan 2026-2030. Ce plan est marqué par des changements politiques importants. Les conseils locaux, régionaux et le Conseil National des Régions et des Districts seront étroitement impliqués dans l'élaboration de ce plan quinquennal. Une nouvelle forme de planification qui rompt totalement avec les traditions de planification de l'administration tunisienne. Pour ne pas rater ce moment important de planification de l'avenir de l'économie tunisienne, il est nécessaire de présenter ici synthétiquement quelques recommandations pour tenter d'éviter les erreurs des deux plans précédents.

Pour éviter que le document d'un plan ne se transforme en une longue liste de projets demandés par les localités, les régions et les ministères, il convient de le transformer plutôt en un rapport stratégique. Il s'agit tout d'abord de fédérer les citoyens autour d'une vision partagée et une orientation sur le long terme. Ensuite, il s'agit d'établir les priorités et de décider comment les ressources seront affectées pour soutenir la vision globale. L'économie tunisienne a besoin plus que jamais d'une planification stratégique qui intègre le besoin d'une nouvelle prospérité avec une vision orientée vers l'économie verte, la technologie, la question sociale, la souveraineté ouverte ... Une planification qui englobe des objectifs évaluable et des projets structurants...

[8]https://www.mdici.gov.tn/wp-content/uploads/2022/07/version_pr%C3%A9liminaire-vision2035_juillet_2022.pdf

Certes, la démarche participative est nécessaire pour élaborer un plan porteur d'une vision partagée, mais il est nécessaire de savoir qu'en définitive c'est à l'Etat stratège d'assurer la cohérence du plan, la vision qui le guide, ainsi que la responsabilité des ressources à mobiliser. Autrement la planification restera un exercice fictif.

Il faudrait également éviter un double écueil : (i) trop de volontarisme qui ramènera l'économie à l'âge de l'économie administrée ; (ii) un excès d'analyses « stratégiques », aboutissant à de vagues scénarios, qui déresponsabiliseraient les acteurs et en premier lieu l'Etat.

Conclusion

La présente contribution montre en définitive que la quasi-totalité des indicateurs économiques et financiers confirment la persistance de difficultés économiques depuis la crise du Covid 19. Ce travail met l'accent sur l'urgence de saisir l'occasion de la préparation en 2025 du plan 2026-2030, pour réussir une planification stratégique rigoureuse, à même de mettre la Tunisie sur les voies de la « nouvelle prospérité » et en tirant les leçons du passé. L'approche de planification proposée consiste en une démarche équilibrée, qui évite à la fois les excès du volontarisme et les dérives des analyses « stratégiques ».

Bibliographie

- Banque Mondiale (2025), *Global Economic Prospects*, January. Banque Mondiale (2025), *Changer de vitesse : le secteur privé comme moteur de la croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord*, Avril.
- FMI (2025), *Perspectives de l'économie mondiale*, mise à jour, Janvier.
- FMI (2025), *Perspectives de l'économie mondiale*, mise à jour, Avril.
- INS (2025), Communiqué de presse du 15 février 2025.



Publié avec le soutien de Savoirs éco, projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France qui vise à appuyer les Structures Productrices de Savoirs à vocation Économique (SPSE) en Tunisie.



Financé par
l'Union européenne

